
Des formations flexibles pour répondre au manque de personnel qualifié: les défis pour les Universités

Journée Modèle F, 28 février 2012
Helene Füger, Responsable du Service de l'égalité,
Université de Fribourg

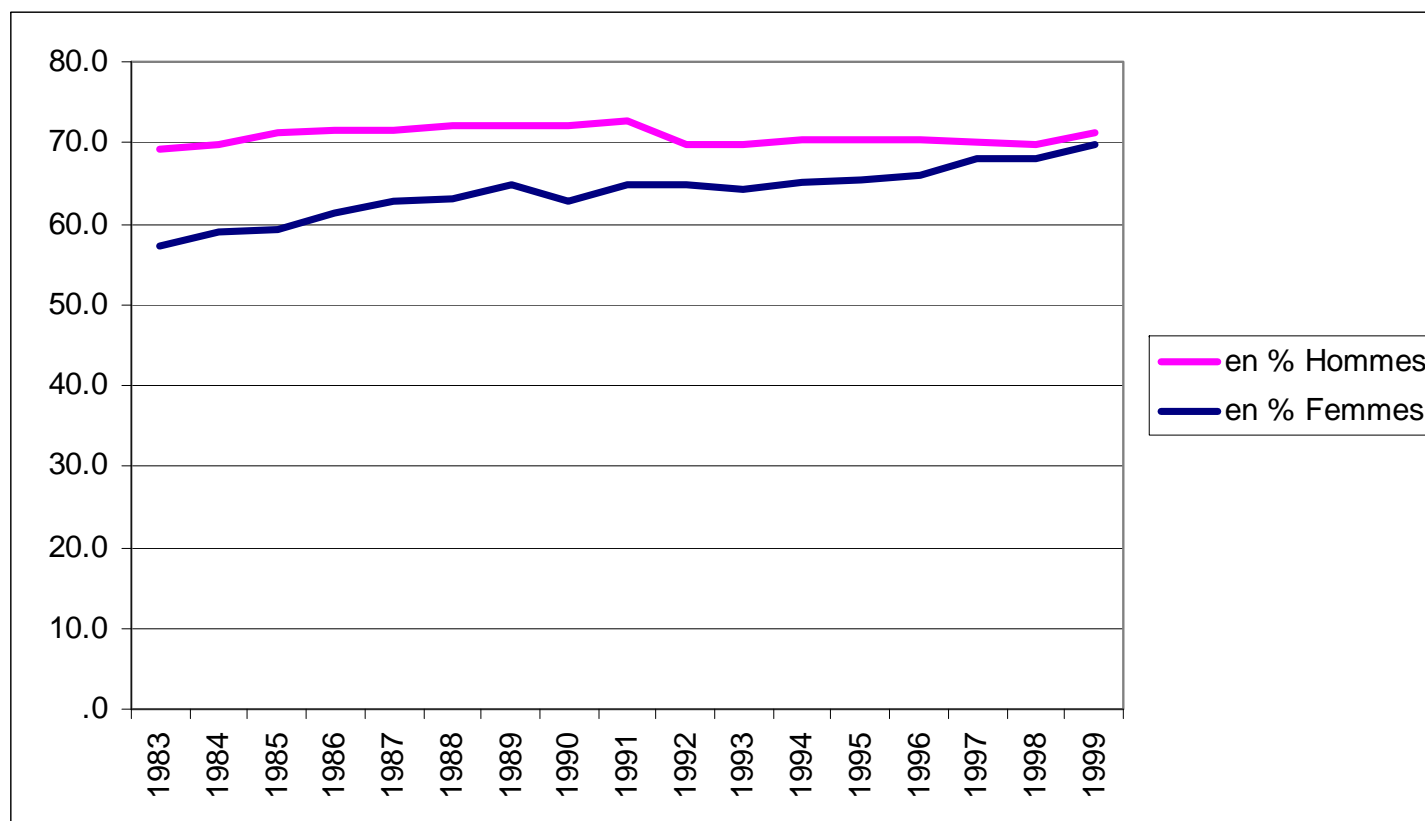


SERVICE DE L'ÉGALITÉ / DIENSTSTELLE FÜR GLEICHSTELLUNG

Structure de l'exposé

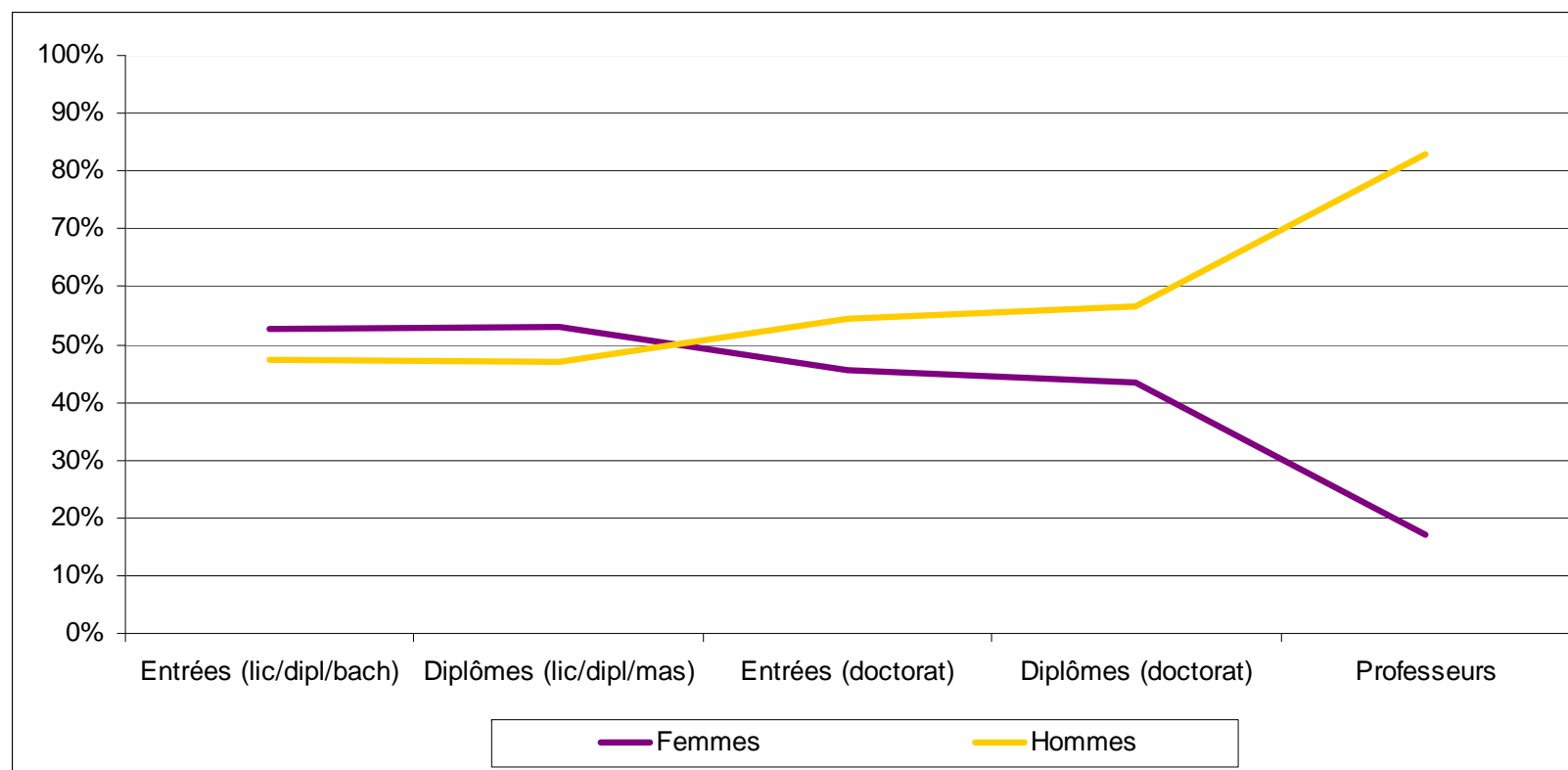
- La situation des femmes et des hommes dans les universités
 - Impact de la réforme de Bologne
- Concilier les études ou un doctorat avec des responsabilités parentales
 - Quelques chiffres
 - Mesures prises par les universités
 - Défis actuels
- Conclusion
 - Avantages et limites de la flexibilité

Évolution du taux de réussite des étudiant-e-s des HEU, cohortes 1983 – 1999, situation 2009



Données: ofs, 2010

« Leaky pipeline » des hautes écoles universitaires suisses (2010).



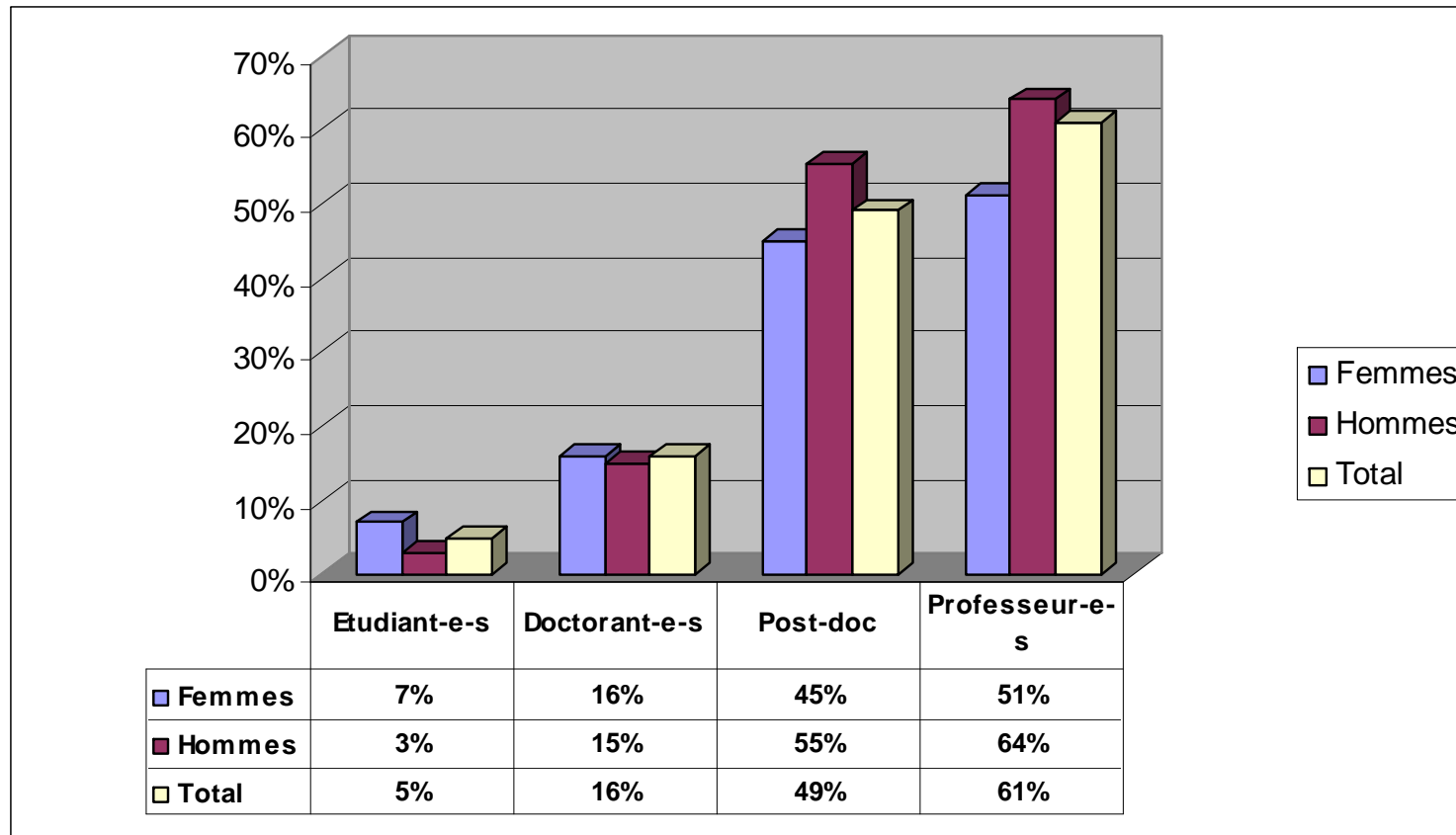
Données: ofs, 2012

Situation femmes/hommes dans les HEU

Impact de Bologne

- Les femmes sont aussi bien formées que les hommes.
- Les inégalités commencent (se manifestent) au moment du doctorat, respectivement après l'entrée sur le marché de travail.
- Quel rapport entre ces inégalités et la maternité/paternité?

Parentalité dans les HEU



Sources SER 2009; BASS 2012

Parentalité durant les études universitaires (Bachelor/Master)

- Le taux de parentalité est bas
 - Hommes 3% / Femmes 7%
 - 0.7% < 26 ans; 9% = 26 – 30 ans; 90% > 30 ans
- Difficultés surtout en lien avec travail rémunéré
 - Temps pour les études insuffisant
- Impact de Bologne est difficile à établir
 - Études plus structurés, plus contrôlés
 - temps partiel = profiter des durées maximales
 - Peu de données sur parents (taux de réussite, durée, d'études, passage Bachelor/Master; mobilité; etc.)

Parentalité durant doctorat et post-doc

- Taux de parentalité parmi doctorant-e-s reste très bas
 - surtout si les deux partenaires dans carrière académique
 - Hommes 15% / Femmes 16%
- Période post-doc = période « *rush hour* »
 - Taux de parentalité augmente
 - Exigence de mobilité
 - Exigence de productivité scientifique accrue
 - Combiner carrières de deux partenaires

Parentalité au niveau du professorat

■ Professeurs

- Parentalité plus élevée
- Avec enfants: plus souvent en couple avec partenaire engagée à un taux d'activité peu élevé

■ Professeures

- Plus souvent singles, en couple sans enfants, et en famille monoparentale
- Avec enfants: plus plus souvent en couple où les deux partenaires ont un taux d'activité élevé

Mesures dans les universités

- Crèches et accueil extrascolaire
- Information, sensibilisation, conseil
- Une certaine flexibilité dans l'organisation des études et du travail

- Avec accord de la direction
 - Possibilité de prolongation de contrats à durée déterminée
 - Possibilité de temps partiel et Jobsharing

Dés améliorations sont nécessaires

- Augmenter information et sensibilisation à tous les niveaux
 - étudiant-e-s; professeur-e-s; conseillers/ères aux études
- Places de crèche, accueil extra-scolaire et appartements adaptés
- Augmenter la sécurité d'emploi pour doctorant-e-s et post-doc, et prévoir prolongations
- Désengorger la période « rush hour » : Abolir limites d'âge et revoir contraintes liées à la mobilité
- Proposer temps partiel *sur demande*, lié à un projet de carrière
- Améliorer la flexibilité dans l'organisation des études et du travail (moins de dépendance de l'avis du ou de la professeur-e- supérieur-e-)
- Etc.

Quelle flexibilité pour répondre au manque de personnel qualifié?

- L'impact de la maternité sur les conditions de carrière des femmes est lié à divers facteurs, notamment
 - Absence de discriminations et de préjugés
 - Structures de garde pour enfants
 - Soutien de supérieur-e-s et insertion dans réseaux
 - Arrangements dans le couple
 - Flexibilité dans l'organisation du travail et d'une carrière
 - Etc.
- La flexibilité doit favoriser l'égalité des chances.
 - Elle ne doit pas constituer un *outsourcing* des difficultés de conciliation aux personnes (et surtout aux femmes).
 - Elle doit permettre aux hommes d'assumer une part égale dans la prise en charge des obligations familiales.

Merci pour votre attention!

■ Références

- Femmes et Hommes dans les Hautes écoles Suisses, ofs, 2011.
 - <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/22/publ.html?publicationID=4544>
- Compatibilité entre la vie familiale et les études, SER, 2009.
 - http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/sbf/Postulat_Fehr-f.pdf
- Evaluation Bundesprogramm Chancengleichheit von Frau und Mann an den Universitäten (3. Phase 2008–2011), Schlussbericht, Bureau Bass, 2012.
 - http://www.buerobass.ch/pdf/2012/Progr.leitung_Bundesprogr_Chancengl.hei t_SBF_2012_Eval_Bundesprogr_3.Phase.pdf